

ANNUAIRE DES HUISSIERS DE JUSTICE DE LA CHARENTE-MARITIME

////////// AULNAY

GOURGUE Jean-Christian
37 Rue Porte de Matha 17470 AULNAY
Tél. 05 46 33 18 44 - Fax. 05 46 33 19 63
huissier.gourgue@gmail.com

////////// JONZAC-MONTENDRE

SELARL ABLV Huissiers 17
Siège : 1 Rue Paul Bert - 17500 JONZAC
Tél. 05 46 48 08 17 - Fax. 05 46 48 40 51
selarlablvhuissiers17@orange.fr
Bureau secondaire : 7 Rue Petit Paradis 17130
MONTENDRE
Tél. 05 46 49 42 07 - Fax. 05 46 70 37 66
selarlablvhuissiers17@orange.fr

////////// LA ROCHELLE

SCP CASTEX Cyril / PIRS Patrick
21 Rue Alphonse de Saintonge BP 70121 17004
LA ROCHELLE Cedex 01
Tél. 05 46 41 19 13 - Fax. 05 46 41 67 02
Ligne constats : 05 46 41 19 44
huis.gabut@wanadoo.fr

**SCP MILLER-FRANIATTE Laurence
COUDERT Jean-François / SICARD Matthieu**
3 Rue Alphonse de Saintonge 17000 LA
ROCHELLE
Tél. 05 46 41 00 87 - Fax. 05 46 50 60 47
huissier-mcs@orange.fr

**SCP PERRICHOT Philippe
GOULARD Jean-Pierre
LIDON Jean-Claude
THIBAudeau Pierre
BRISSARD Stéphane**

**LEBLOND Caroline, Huissier de Justice
près la SCP**

1 Rue Alphonse de Saintonge
Les portes de la Pallice 17000 LA ROCHELLE
Tél. 05 46 50 66 55 - Fax. 05 46 50 54 66
Ligne constats : 05 46 41 30 71
associés@huissier-larochelle.com

////////// MARENESLA TREMBLADE

**SCP MEUNIER Stéphane
RULLIER Catherine / RIMBAUD Julie**
Siège : 146 Rue G. Clémenceau
17320 MARENES
Tél. 05 46 36 11 04 - Fax. 05 46 36 11 80
scp-mrr@orange.fr
Bureau secondaire : 5 bd Pasteur
17390 LA TREMBLADE
Tél. 05 46 36 11 04 - Fax. 05 46 36 11 80
scp-mrr@orange.fr

////////// PONS

FOUILLET Sylvie, suppléante de Me Collignan
38 Rue Emile Combes - 17800 PONS
Tél. 05 46 94 02 03 - Fax. 05 46 94 09 59
mesylviefouillet@gmail.com

////////// ROCHEFORT

**SCP BÉZIADE Cécile / BOURGHELLE Francis
SALAÛN Franck**
70 Rue Grimaux - 17300 ROCHEFORT
Tél. 05 46 87 59 14
Fax. 05 46 87 01 62
Ligne constats : 06 59 06 25 96
scp.bourguelle.beziade@huissier-justice.fr

**SCP BOBANT Alain / GUILLLOU Jean-Marc
TERRIEN Noël**
23 av Marcel Dassault - 17300 ROCHEFORT
Tél. 05 46 87 26 22 - Fax. 05 46 83 36 25
Ligne constats : 06 76 48 66 60
bgt17@orange.fr

////////// ROYAN

**SCP BONAFOUS-BLÉMOND Cédric
GUISE Bruno / NEKADI Frédéric**
37 Rue Manche - 17200 ROYAN
Tél. 05 46 39 81 55 - Fax. 05 46 39 36 82
scp.bonafous.guise.nekadi@huissier-justice.fr
Ligne constats : 05 46 39 70 92

////////// SAUJON ROYAN

SCP NIVET Jacques / BAILLY Bertrand
Siège : « Espace Atlantique »
5 Allée de la Pointe BP 21 - 17600 SAUJON
Tél. 05 46 02 97 39 - Fax. 05 46 02 42 71
scp.nmgb@huissier-justice.fr
Bureau secondaire : 79 av Daniel Hedde
BP 52 - 17200 ROYAN
Tél. 05 46 05 01 03 - Fax. 05 46 05 90 54
scp.nmgb@huissier-justice.fr

////////// SAINT-JEAN-D'ANGELY

SELARL MORIN Stéphane / RENARD Marielle
15 Feaubourg Taillebourg
17400 SAINT-JEAN-D'ANGELY
Tél. 05 46 32 04 98 - Fax. 05 46 32 11 28
morin.renard,hj17@orange.fr

////////// SAINT-PIERRE D'OLÉRON

GODET Christine
1 Rue Dubois Aubry
17310 SAINT-PIERRE D'OLÉRON
Tél. 05 46 47 18 26 - Fax. 05 67 34 17 30
Ligne constats : 05 46 47 46 66
iohj@huissier-justice.fr

////////// SAINTES

SELARL FOUILLET-KAWALA
28 Cours National - 17103 SAINTES Cedex
Tél. 05 46 74 19 19 - Fax. 05 46 74 49 99
selarl.fouillet-kawala@orange.fr

////////// SAINTES ST-PORCHAIRE

**SCP BERNON Annick
DUFAURE-LAMOUILLE Valérie**
Siège : 9 Bis rue Général Sarraill
17100 SAINTES
Tél. 05 46 74 36 33 - Fax. 05 46 93 85 53
scp.bdl.huissiers@orange.fr
Bureau secondaire : 84 Rue Nationale
17250 SAINT-PORCHAIRE
Tél. 05 46 74 36 33 - Fax. 05 46 93 85 53
scp.bdl.huissiers@orange.fr



**Marrre de prendre
des tôles et d'accumuler
les tuiles !**

**L'huissier de Justice
protège votre activité**

© SYMAPS



Légende : Ventés aux enchères
 Administrateur d'immeubles

www.cdhj17.fr

CDHJ 17
CHAMBRE DÉPARTEMENTALE
DES HUISSIERS DE JUSTICE
CHARENTE-MARITIME

**Caisse
des Dépôts**



Nous sommes de votre côté,
vous saisissez !

PRÉVENIR

Les revenus de votre travail sont les garants de la pérennité de votre activité. Il est indispensable de les sécuriser.

VOICI COMMENT

- Identifier précisément votre client.
- Établir systématiquement un devis ou un bon de commande qui doit impérativement être signé par votre client.
- Établir et faire signer un devis ou un bon de commande pour tous travaux supplémentaires en cours de chantier, même si ces travaux sont minimes.
- Émettre une facture respectant les mentions légales afin de vous prémunir de toute réclamation du client à votre rencontre.
- Réagir vite en cas d'impayés afin de ne pas laisser la situation s'envenimer.
- Insérer une clause de réserve de propriété.

AGIR

///// TEMPS 1 - LA MISE EN RECouvreMENT AMIABLE

Les Huissiers de Justice engagent le recouvrement amiable de vos factures en relançant à votre place, par écrit, par téléphone et en se déplaçant au domicile de vos clients débiteurs.

Ils sont présents à vos côtés, vous accompagnent afin de trouver des solutions pour que vos factures ne restent pas impayées.

- En cas de succès, vous récupérez ce qui vous est dû, déduction faite de nos honoraires.
- Nos honoraires, quant à eux, sont fixés d'un commun accord avec vous (entre 15 et 20 % du montant recouvré).

///// TEMPS 2 - LE RECouvreMENT JUDICIAIRE

L'Huissier de Justice se charge, pour votre compte, d'obtenir une décision de justice condamnant votre client au paiement de votre facture. Seul professionnel habilité à exécuter les décisions de justice, il met en œuvre les procédures nécessaires au règlement de votre créance.

- En cas de recouvrement, seul un honoraire librement négocié ou tarifé entre 4 et 12 % (dégressif) des sommes récupérées vous sera facturé.
- En cas d'insuccès, les frais à votre charge sont maîtrisés, car toutes les procédures sont tarifées par décret, vous n'aurez aucune mauvaise surprise.

LES HUISSIERS VOUS PROTÈGENT AVANT, PENDANT ET APRÈS LE CHANTIER.

- Vous intervenez sur un chantier situé en copropriété ou en mitoyenneté.
L'Huissier de Justice constate l'état des lieux des parties communes ou de la mitoyenneté avant les travaux pour éviter tout litige.
- Vous ne pouvez effectuer les travaux qui vous sont commandés, en raison du retard d'un autre corps de métier et vous risquez des pénalités de retard.
L'Huissier de Justice constate l'impossibilité de débiter ou d'achever le chantier.
- Les marchandises de votre fournisseur ne sont pas conformes à la commande effectuée.
L'Huissier de Justice constate les défauts de fabrication.
- Un client refuse d'effectuer la réception du chantier.
L'Huissier de Justice constate le parfait achèvement des travaux.
- Votre entreprise est dénigrée sur Internet ou sur les réseaux sociaux ou subit de la concurrence déloyale.
L'Huissier de Justice constate les infractions et les propos mensongers.

L'HUISSIER DE JUSTICE PEUT INTERVENIR À TOUT MOMENT POUR EFFECTUER LES CONSTATATIONS MATÉRIELLES NÉCESSAIRES À L'ÉTABLISSEMENT DE VOTRE BONNE FOI.

POUR VOUS, L'HUISSIER DE JUSTICE AGIT, RECouvre, CONSTATE, CONSEILLE, CONCILIE, EXÉCUTE, DÉFEND, ÉCOUTE, REPRÉSENTE, DÉMÊLE, S'ENGAGE, RECHERCHE, ORGANISE, SE DÉPLACE, PRÉVIENT LES RISQUES...

LES HUISSIERS DE JUSTICE EN QUELQUES CHIFFRES :



COMPOSITION DU BUREAU

Président / Me COUDERT Jean-François / president@cdhj17.fr
 Syndic / Me BAILLY Bertrand / syndic@cdhj17.fr
 Secrétaire / Me CASTEX Cyril / secrtaire@cdhj17.fr
 Trésorière / Me VUILLEMIN Brigitte / tresorier@cdhj17.fr
 Rapporteur / Me SALAÜN Franck / rapporteur@cdhj17.fr
 Membre / Me PERRICHOT Philippe / membre1@cdhj17.fr
 Membre / Me GODET Christine / membre2@cdhj17.fr

Ne perdez plus de temps et d'énergie en relançant par courrier et téléphone vos clients indécis...

FAITES APPEL AU SEUL PROFESSIONNEL DU RECouvreMENT AMIABLE ET JUDICIAIRE RECONNU PAR LA LOI : L'HUISSIER DE JUSTICE !